

**Un nouveau  
bourgmestre !  
p. 3**

# La Gazette

## SAVEURS D'AUTOMNE

Éditeur responsable :

Ville de Herstal

Service Ecrido > Infographie • Web • Imprimerie

Rédaction : Pierre Morel

Périodique d'informations  
de la Ville de Herstal • N° 30  
Novembre/Décembre 2019

La Gazette de Herstal applique les rectifications de  
l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les  
instances compétentes dont l'Académie française.

Commémorations

Le vendredi 8 novembre, on commémore le 101<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre, via un cortège (départ place du 12<sup>e</sup> de ligne, 10h) et une cérémonie place Licourt. Le lundi 11 novembre, c'est le cortège commémoratif de Vottem, départ à 10h30 de l'antenne administrative de Vottem. Plus d'infos au 04 256 82 72.

Quiz Culture

Envie de tester vos connaissances (musique, actu, culture générale)? Les bibliothèques de Herstal organisent un quiz par équipes dans une ambiance conviviale, détendue et sans prise de tête le samedi 16 novembre (dès 20h) à la Maison intergénérationnelle du Centre (ancien Hôtel de Ville, place Jean Jaurès 1).

Infos : 04 264 91 84 ou bibliotheques@herstal.be.

Soupe plus que parfaite

Cinquième édition, le dimanche 17 novembre, de notre célèbre concours de fabrication de soupe. Pour goûter les réalisations, dans une ambiance très décontractée et chaleureuse, avec animations festives, on vous attend à l'Espace Marexhe, rue Haute Marexhe 142, à partir de 14 heures. C'est gratuit. Infos : 04 256 82 59.

Ateliers zéro déchet

La Ville de Herstal et Intradel organisent des "ateliers zéro déchet" pleins de conseils pratiques et de trucs et astuces pour produire moins de déchets. Les prochains ont lieu les 26, 28 et 30 novembre.

C'est gratuit mais il faut s'inscrire via le site www.intradel.be.

Salon du bien-être

Rendez-vous le dimanche 1<sup>er</sup> décembre à l'Espace Marexhe (142, rue Haute Marexhe) pour un moment de détente riche en découvertes, ateliers bien-être, massages, relookings, conférences thématiques, dégustations-santé et animations pour tous. Ça se passe de 11h à 18h et l'entrée est gratuite. Infos : 0800 12 151.

Ciné-club enfants

Le mercredi 4 décembre, le Plan de cohésion sociale organise à la MI du Centre (ancien Hôtel de Ville place Jean Jaurès 1) un ciné-club gratuit pour les enfants (accompagnés s'ils ont moins de dix ans). Au programme : diffusion de *Santa et Cie* (14h) et visite de saint Nicolas (16h). Le nombre de places est limité : arrivez à temps ! Infos : 0800 12 151.

# FOIRE DES MÉTIERS DE BOUCHE!

À vos agendas : la Foire des métiers de bouche, incontournable de la vie herstalienne, est de retour les 22, 23 et 24 novembre. Dans le grand chapiteau joliment décoré de la place Jean Jaurès, les artisans, producteurs et restaurateurs de chez nous vous attendent à bras ouverts pour vous faire déguster leurs meilleurs produits. Des animations musicales et concerts sont prévus chaque soir. Plus d'infos sur notre site internet [www.herstal.be](http://www.herstal.be).



## DJI DJÂZE WALON

Bondjoû turtos,

Ci côp-châl, nos-alans djâser « prononciation » dèl walon.

Cette fois, nous allons parler prononciation du wallon.

- Les voyelles et phonèmes "a, i, u, ou, an, in, on, un" se prononcent comme en français.
- L'accent circonflexe allonge le son : par exemple, "nou" (*nu*) est bref et "noû" (*nouveau*) est long. De même : "mi" (*moi*) est bref et "mî" (*mieux*) est long.
- On prononce "é" comme en français : "dé". On prononce "è" comme en français : "père". On prononce "ê" comme "è" mais allongé : lès-ouhês (*les oiseaux*).
- On prononce "o" comme dans "pot" et "ô" comme dans "rose", mais allongé : sô (*saoul*).

- On prononce "eu" comme dans "peur". Exemple : leune (*lune*). "eû" se prononce comme dans "peu". Exemple : leû (*loup*).
- "â" est un phonème propre au wallon, il se prononce comme un "o" très ouvert et très long, comme dans "hall" (entre le a et le o). Exemple : ârmâ (*armoire*).
- Les groupes "ez" et "er" se prononcent "é".
- "ai" et "ei" se prononcent "è".
- "e" : est toujours muet, il est souvent remplacé par une apostrophe. Exemple : li p'tit valèt (*le petit garçon*).
- L'apostrophe, qu'on appelle "minute", indique la disparition d'une lettre. Elle impose la prononciation de la lettre qu'elle côtoie. Exemple : toûbak' (*tabac*) se prononce "toû-ba-k".
- Le trait d'union : il unit, dans la prononciation, deux mots consécutifs en un seul bloc. Exemple : nos-èstans (*nous sommes*) se prononce "nos-z-èstans".



## UN "NOUVEAU" BOURGMESTRE !

Frédéric Daerden devenu ministre, Jean-Louis Lefèbvre est bourgmestre faisant fonction

La situation politique a beaucoup changé dans notre ville depuis la dernière Gazette ! Le 17 septembre dernier, le Bourgmestre Frédéric Daerden est en effet devenu ministre du Budget, de la Fonction publique et de l'Égalité des chances à la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est d'ailleurs tout simplement le... premier Herstalien de l'histoire de la Belgique à exercer une fonction de ministre !

Au niveau communal, la loi prévoit que le bourgmestre qui exerce la fonction de ministre est "empêché". Il reste bourgmestre en titre mais, dès qu'il a prêté serment comme ministre, il est "empêché" d'exercer toute une série d'actes (assister au Collège, signer un document officiel émanant de la Commune, etc.). Pour remplacer le bourgmestre empêché dans ces importantes tâches, un "bourgmestre faisant fonction" doit donc être choisi, parmi les échevins, par le bourgmestre en titre. C'est le 1<sup>er</sup> échevin, Jean-Louis Lefèbvre, qui a été désigné. C'est donc lui, désormais, qui assume l'ensemble des tâches et obligations dévolues au bourgmestre.

**Christian Laverdeur, 1<sup>er</sup> échevin**

Né à Aye, près de Marche-en-Famenne, en 1966, Jean-Louis Lefèbvre s'est établi à Herstal il y a tout pile 30 ans. Il siège au Conseil de l'action sociale dès 2000. La démission d'une conseillère communale lui permet de siéger au Conseil communal en septembre 2002. Bien élu au Conseil en 2006, il intègre cette année-là pour la première fois le Collège communal. Il en est donc déjà à son troisième mandat au sein du Collège où il a exercé de nombreuses compétences : Urbanisme, Environnement, Propreté publique, Plantations, Travaux publics, Logement, Finances et Taxes, etc.

Comptable de formation, Jean-Louis Lefèbvre est père de deux enfants et travaille actuellement au sein du service "Relais aux collectivités" de l'intercommunale Resa.

Le 30 septembre dernier, le Conseil communal a par ailleurs entériné le remplacement du nouveau bourgmestre f.f. dans ses fonctions de 1<sup>er</sup> échevin par Christian Laverdeur, qui présidait le Conseil de l'action sociale lors de la précédente législature.

Du coup, c'est Léon Campstein qui est, au même moment, redevenu président du Conseil communal en lieu et place de Christian Laverdeur.

Rappelons que cette situation est provisoire et ne perdurera que tant que Frédéric Daerden sera ministre. ■



## ÉDITOS

Chers amis herstaliens, chères amies herstaliennes, Ce mardi 17 septembre 2019, notre député-bourgmestre a prêté serment comme ministre du Budget, de la Fonction publique et de l'Égalité des chances à la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour la première fois de son histoire, notre Ville compte désormais un ministre parmi ses élus.

Cette destinée personnelle a été forgée par un travail acharné, de tous les instants, au service de la collectivité. C'est ce travail qui est aujourd'hui reconnu au plus haut niveau et cette reconnaissance rejaillit aussi sur notre cité.

C'est avec une grande fierté que mon administration et moi-même avons accueilli cette nouvelle en mesurant tout aussi bien que, même éloigné de sa ville par l'exercice de ses nouvelles fonctions, sa cité garderait toute son attention et qu'il ne la quitterait pas.



Le directeur général, Patrick Delhaes

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Notre ville de Herstal voit son député-bourgmestre appelé à exercer des fonctions ministérielles. À mon sens, il s'agit d'une double reconnaissance pour Frédéric Daerden : de ses qualités personnelles, intelligence, humanisme et probité, et de ses qualités politiques, avec un investissement sans faille pour sa commune et une vie communale qui aura toujours inspiré son action au sein des parlements.

Il m'a fait l'honneur de me confier l'exercice de ses prérogatives communales en me nommant bourgmestre faisant fonction et j'en mesure l'ensemble des responsabilités. Nous partageons une même vision ambitieuse pour Herstal, et j'entends évidemment poursuivre dans la même direction, celle que nous dessinons ensemble depuis près d'une vingtaine d'années.

Comme Frédéric Daerden, je peux garantir mon investissement total pour notre ville et mon dévouement envers l'ensemble de nos concitoyens. Comme lui, j'entends demeurer accessible à tous et à l'écoute de chacun.

En corollaire de mon accession au mayorat, quelques autres mandataires vont devoir assumer de nouvelles fonctions, comme vous le lirez ci-contre.

Enfin, je tiens à remercier les membres du Collège et du Conseil communal, ainsi que l'administration dans son ensemble, pour leur soutien dans la transition harmonieuse entre notre bourgmestre en titre et moi-même.

Ensemble, continuons notre travail pour le bien commun !



Le bourgmestre f.f., Jean-Louis Lefèbvre



# L' AIS, LA SOLUTION "SANS SOUCI" POUR LES PROPRIÉTAIRES

Vous êtes propriétaire d'un bien que vous souhaitez louer, sans devoir courir derrière les locataires ou les loyers ? Vous cherchez un logement à loyer modéré ? Dans les deux cas, l'Agence Immobilière Sociale (AIS) de la Basse-Meuse peut vous aider.

## Les avantages de l'AIS

Pour les propriétaires	Pour les locataires
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion de votre bien par l'AIS : recherche de locataire, rédaction des baux, suivi.</li> <li>• Paiement du loyer garanti.</li> <li>• Suivi de l'entretien du bien et remise en état en cas de dégradation.</li> <li>• Exonération du précompte immobilier.</li> <li>• Aides à la réhabilitation et mise en conformité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loyer modéré.</li> <li>• Accompagnement social.</li> <li>• Certitude de bénéficier d'un logement répondant aux critères de salubrité.</li> </ul>

Une AIS, c'est une ASBL, qui agit comme intermédiaire entre les propriétaires de biens immobiliers et les locataires. Elle prend le bien en gestion et s'occupe de tout : elle garantit le paiement du loyer au propriétaire, douze mois sur douze, que le bien soit loué ou pas, et elle assure le suivi administratif et l'entretien du bâtiment. Bref, elle vous offre la tranquillité, en échange d'une légère diminution du loyer perçu. Les biens donnés en gestion à l'AIS doivent cependant respecter toutes les normes de salubrité en vigueur (électricité, incendie, étanchéité, etc.).

Si vous êtes à la recherche d'un logement, l'AIS peut vous aider à en trouver un, en parfait état et à loyer modéré. Seules conditions, ne pas être propriétaire et ne pas disposer de revenus supérieurs au "revenu moyen" : 45.100 euros brut par an (avec majorations par enfant à charge).

« La problématique du logement social est primordiale pour notre pays, avec plus de 40.000 ménages en attente d'attribution, souligne Jean-Louis Lefèbre, président de l'AIS de la Basse-Meuse et bourgmestre f.f. de Herstal. L'AIS joue un rôle dans la réponse à ce défi de société, car elle accroît l'offre du logement à caractère social en Basse-Meuse tout en facilitant la mise en location d'un bien privé par son propriétaire. L'aide précieuse et significative de la Région wallonne permettra d'améliorer la qualité de ces habitations sur nos entités, notamment de favoriser les économies d'énergie profitables aux occupants et à l'environnement en général. »

L'AIS de la Basse-Meuse est active sur les communes de Bassenge, Juprelle, Oupeye et Herstal et gère déjà 66 logements à Herstal. Ses bureaux se trouvent dans le bâtiment de la SRL, au 270/1 de la rue En bois à Herstal. Si vous êtes candidat locataire, vous pouvez vous rendre sans rendez-vous aux permanences, tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois, de 9h à 11h. Les propriétaires intéressés sont invités à prendre contact par téléphone.

Contact : 04 264 10 39; info@aisbassemeuse.be; www.aisbassemeuse.be.



Marylène Thomas et Vincent Mahy vous accueillent à l'AIS de la Basse-Meuse.

## Nouveau ! Jusqu'à 88.000 euros de prêts à taux 0% et de subventions pour rénover

Si votre bien n'est pas en état d'être loué et que vous devez y faire des travaux, bonne nouvelle : il est désormais possible de solliciter des subventions et prêts à 0% auprès du Fonds Wallon du Logement. Le montant de l'aide ne peut excéder 100% du coût des travaux, majoré des frais. L'aide est octroyée pour 75% sous la forme d'un prêt à taux 0% (TAEG : 0%) et pour 25% sous la forme d'une subvention. Toutefois, lorsque l'opération porte sur un logement comportant au moins trois chambres à coucher, l'aide est attribuée pour 75% sous la forme d'une subvention et pour 25% sous la forme d'un prêt à taux 0% (TAEG : 0%). Le total du prêt et de la subvention ne peut excéder 61.000 euros par logement réhabilité. Un complément, de maximum 27.000 euros, est envisageable en cas de surcout spécifique ou de réalisation de travaux économiseurs d'énergie. Faites le compte, ça peut grimper jusqu'à 88.000 euros d'aide à la rénovation de votre logement si vous le confiez ensuite en gestion à une AIS !

# LE CERCLE ROYAL HORTICOLE DE HERSTAL A 120 ANS !

Une association qui est toujours bien vivante 120 ans après sa naissance, ce n'est pas banal. C'est le cas du Cercle Royal Horticole de Herstal, fondé en 1899 par quelques passionnés et qui est plus vert que jamais, lui qui compte 350 membres et organise de nombreuses activités.

« Notre activité principale, c'est d'abord d'organiser chaque année deux cycles de conférences sur l'horticulture, ouvertes à tous, explique Michel Brasseur, qui préside le Cercle depuis le décès, en juillet, de son président depuis... 47 ans, Herman Ferrière. Ça se passe le mardi soir à l'école du Bellesay. Nous éditons aussi à destination de nos membres, quatre fois par an, la revue Le jardinier herstalien, avec



plantes d'intérieur, ça peut être intéressant », explique Michel Brasseur.

Et les résultats sont là ! À l'occasion de l'exposition organisée pour le 120<sup>e</sup> anniversaire au musée de Herstal, en septembre, on a pu découvrir toute la richesse et la diversité de la production des membres. Généreux potirons, piments brûlants, savoureux kiwis, carottes de toutes formes et tailles, aubergines rouges (si, si), farandole de tomates de toutes les couleurs, jolis fuschias : ils savent tout faire !

Alors si vous souhaitez apprendre ou vous améliorer dans la culture de vos plantes et légumes, n'hésitez pas, rejoignez le Cercle horticole : plus d'infos au numéro 0472 29 04 00.



Michel Brasseur, président du Cercle, et sa secrétaire Danielle Palacin.

des conseils et de nombreuses informations. Par ailleurs, nous aidons la Ville à organiser la journée portes ouvertes des Plantations et la journée de l'arbre. »

Pas besoin de disposer d'un très grand jardin pour faire partie des passionnés qui échangent, au sein du Cercle, conseils, semences et bons plans : « Même si vous n'avez que des



# JOURNÉE DE L'ARBRE LE 23 NOVEMBRE

Ce samedi 23 novembre, la Ville de Herstal, en collaboration avec le Cercle Royal Horticole de Herstal, vous accueille à la traditionnelle Journée de l'arbre de 9h à 14h30 au Service communal des Plantations (rue de Milmort, 190 à Herstal).

Au menu : une distribution gratuite de plants d'arbres et d'arbustes (charme, aubépine, cornouiller, prunelier, noisetier, viorne, sureau, etc.) et de petits fruitiers (framboisier, groseillier, cassissier) ; des informations sur les arbres, les techniques de plantation et d'entretien et des tas de conseils malins de notre service Environnement !

Infos : 0800 13 546.





Le coin de l'environnement

## DU CHANGEMENT DANS LES SACS BLEUS

À partir du 9 décembre, de nouveaux types d'emballages plastiques pourront être déposés dans le sac bleu PMC et donc recyclés (notamment pots de yaourt, barquettes, tubes, sacs et films plastiques).

Un guide du tri détaillé sera distribué dans à tous les habitants à la mi-novembre, pour spécifier quels types de plastiques peuvent être mis dans le sac bleu. Soyez attentif et surveillez

votre boîte aux lettres, car ceci devrait permettre de réduire d'au moins 10% le poids des déchets déposés dans le conteneur gris. Attention : ce changement n'interviendra qu'à **partir du 9 décembre !**

D'ici là, ne changez rien à vos habitudes de tri, au risque de voir votre sac bleu refusé. Plus d'infos dès la mi-novembre via [www.intradel.be](http://www.intradel.be) ou au N°Vert 0800 13546. ■

## LES BONS LÉGUMES DE LA RÉGIE DES QUARTIERS

Le saviez-vous ? Tous les mercredis, de 15h à 16h, dans les Jardins de la Mutualité (rue de la Mutualité 79) à Pontisse, la Régie des Quartiers de Herstal vous propose des légumes de saison à prix doux dans son "petit marché biosocial".

« Dans notre offre de formation pré-qualifiante, nous avons récemment créé une formation en entretien d'espaces verts et maraichage, explique Alain Nihon, directeur de la Régie. Dans ce cadre, nous avons installé dans notre Jardin de la Mutualité des bacs potagers, un petit verger et une serre qui permettent à nos stagiaires

d'apprendre le maraichage. Et, du coup, on produit des légumes, et bientôt des fruits. Nous n'avons pas la certification bio, mais c'est cultivé sans produits phytosanitaires et de façon naturelle. »

Et les légumes sont vendus à prix doux, pas plus cher que leur prix en grande surface, par exemple. « Nous avons une double mission de formation pour des personnes peu qualifiées et d'animation sociale au cœur des quartiers, reprend Alain Nihon. Ce petit marché est créateur de lien social dans le quartier et il peut permettre à la population de disposer de légumes de qualité à un prix raisonnable. »

Vu la douceur du climat cette année, vous devriez pouvoir acheter des légumes d'hiver (choux et poireaux notamment) jusqu'à la fin du mois de novembre. Ensuite, le marché biosocial reviendra en mai avec les premières récoltes printanières.

Sachez par ailleurs qu'il reste des places dans la formation en maraichage et entretien d'espaces verts : « Le maraichage est encore un peu confidentiel, même si la demande grimpe, mais l'entretien d'espaces verts, c'est un métier reconnu en pénurie et il y a pas mal de débouchés pour nos stagiaires. »

Pour toute info complémentaire sur le marché ou la formation : 04 248 00 28. ■



# LES ÉCHOS

## LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Il s'est tenu pas moins de... trois Conseils communaux différents en septembre dernier. Le premier, le 2 septembre, était consacré presque uniquement à la prise d'acte du "Programme Stratégique Transversal" (PST) de la Ville. Ce PST (que vous pouvez consulter sur notre site [www.herstal.be](http://www.herstal.be), onglets "Ma Ville", "Vie politique" puis "Conseil") doit obligatoirement être présenté par le Collège dans les neuf mois de son installation. C'est un document stratégique pluriannuel de planification et priorisation des actions du Collège et de l'administration. Il compte 200 actions structurées en huit objectifs stratégiques et intègre un processus d'évaluation.

Le Conseil s'est ensuite à nouveau réuni, en urgence, le 23 septembre avec un seul point à l'ordre du jour : « Les privatisations en cours dans des filiales de notre intercommunale d'Enodia ». Ce Conseil, c'est une première, avait été

convoqué par l'opposition, en l'occurrence les groupes PTB et Vert Herstal. Au terme de longues discussions, le Conseil a adopté à l'unanimité une motion demandant, notamment, en ce qui concerne les privatisations annoncées, « de ne prendre aucune décision en attendant l'examen des rapports commandés par le Conseil d'administration d'Enodia ».

Enfin, le Conseil du 30 septembre a entériné les modifications politiques dont nous vous parlons en page 3 : élection d'un nouveau Président d'assemblée, Léon Campstein, et d'un nouveau membre du Collège, Christian Laverdeur. Il a également marqué son accord de principe pour l'étude d'un projet de revitalisation urbaine consistant à réaménager l'espace public du site Louis de Brouckère en association à un projet privé de réalisation d'un ensemble de 34 logements. Le PTB a voté

contre ce projet, regrettant par la voix d'Annick Gérard "la perte de logements sociaux".

Le Conseil a aussi décidé à l'unanimité d'adhérer à l'"Appel de Lyon", une pétition qui vise à promouvoir une société du logement abordable et sollicite la Commission européenne et le Parlement européen pour la création d'un "Plan logement social abordable". Il a également adopté un règlement complémentaire de circulation rue Brixhe, destiné à faciliter la cohabitation entre les habitants et une entreprise. Le Conseil a également élu les membres de la nouvelle Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) et décidé la pose de coussins berlinois aux abords des écoles rue Rogivaux et des Trois Pierres. ■



Le coin de la Police

## PAPA, MAMAN, MERCI DE VEILLER À MA SÉCURITÉ !



Selon une étude réalisée en 2018, il n'y a que 23% des enfants qui sont bien attachés lors de leurs déplacements

en voiture. Sièges trop petits, trop grand, mal fixés, pas adaptés au poids ou à la taille de l'enfant sont autant de facteurs qui mettent la vie de votre enfant en danger. Ne parlons même pas des 13% d'enfants qui ne sont... jamais attachés en voiture.

Pourtant, en cas de choc, ces poids plumes sont particulièrement fragilisés et subissent souvent des blessures graves voire mortelles. Selon la loi, tous les occupants d'un véhicule doivent être attachés par un dispositif de retenue. Pour les adultes (plus de 18 ans et plus d'1,35m) la ceinture de sécurité est obligatoire. Pour un bébé de 0 à 13kg, un siège dos à la route est obligatoire. Attention si vous mettez le siège à l'avant de votre véhicule, il faut désactiver l'airbag. Pour un enfant de 13kg à 18kg, un siège à 5 sangles face à la route doit être utilisé. Dès que l'enfant mesure 1,10m, il peut être assis dans un rehausseur et attaché à l'aide de la ceinture de sécurité. À partir de

1,35m la ceinture de sécurité est obligatoire, comme pour les adultes.

Par ailleurs, n'achetez pas un siège d'occasion si vous ne connaissez pas son histoire. Un siège qui a déjà subi un choc ne protégera plus votre enfant correctement.

Tous les dispositifs de retenue vendus en Belgique doivent être homologués à la norme européenne et portent un label orange du type présenté ici (avec la gamme de poids).



Et maintenant vous êtes prêts ! Mais n'oubliez pas : petites balades ou grands voyages, les règles restent toujours les mêmes ! ■

# « IL FAUT RÊVER EN GRAND ! »

EMRE KILINC, « PETIT GAMIN TURC DE LA PRÉALLE » PARCOURT LE MONDE AVEC SON APPAREIL PHOTO



Au moment où vous lirez ces lignes, Emre Kilinc, 28 ans, sera quelque part au Sri Lanka ou en Indonésie à documenter avec ses photos l'autre monde, celui où il vaut mieux ne pas naître : celui de la faim, de la pauvreté, des réfugiés climatiques et des eaux qui montent lentement.

Fameusement loin de La Préalle où le « petit gamin turc », comme il le dit lui-même, a grandi. « Mes parents sont des réfugiés économiques, arrivés de Maras, au centre de la Turquie, avec rien du tout. Papa a travaillé comme terrassier, maman comme femme de ménage et ils ont offert une belle vie à leurs quatre enfants. La famille et la communauté étaient soudées, avec beaucoup de valeurs. C'était chaleureux, solidaire. Mais à La Préalle, il n'y avait pas grand-chose à faire et la rue ne nous offrait pas beaucoup de choix. Certains ont choisi la délinquance. Moi, je me suis démarqué de ceux-là parce que je rêvais grand. Je voulais m'envoler. »

Son diplôme d'assistant en pharmacie de l'IPES en poche, Emre entame des études supérieures en infirmerie, mais ce



n'est pas ça qu'il veut : « C'était un monde un peu triste, terne. Je me posais plein de questions sur la vie, sur Dieu, j'étais un peu perdu. J'avais envie de voir autre chose. Alors j'ai décidé de me trouver un métier pour m'offrir ma liberté. »

Direction, du coup, l'armée belge, comme simple fantassin, pendant un an et demi. De quoi mettre de côté pour, enfin, partir.

## Documenter le réchauffement climatique

« Pour convaincre mes parents, le plan était d'aller apprendre l'anglais en Australie pendant un an, sourit Emre. Au final, j'ai parcouru pendant deux ans près de vingt pays d'Asie et d'Océanie, sac au dos. Australie, Nouvelle-Zélande, Singapour, Malaisie, Indonésie, Vietnam, Cambodge, Thaïlande, Philippines, Japon... Une expérience fantastique. J'ai découvert une autre réalité, rencontré plein de gens, des autochtones et d'autres voyageurs, et je me suis... re-découvert moi-même. »

Emre n'est plus le même homme quand il revient à Herstal et reprend, pendant trois ans, des études de prof de Sciences humaines à Jonfosse. Il découvre la photographie, continue à voyager un peu partout en Europe, et rencontre Werner Moron, concepteur du "Musée de l'éphémère", à l'arrière de l'Hôtel de Ville de Herstal, qui lui propose de produire ses photos. Emre va repartir, évidemment.

« Avec la photographie, j'ai trouvé le langage universel qui me permet de m'exprimer, explique-t-il. En Belgique, on râle beaucoup, mais on est né du bon côté de la planète. Moi j'ai envie, avec mon appareil, de montrer l'autre côté. Celui où les effets du réchauffement climatique se font déjà ressentir, dans la vie des gens. »

Début octobre, Emre était en Egypte, puis au Sri Lanka. Avant le Bangladesh, l'Indonésie puis... on verra bien. Le voyage décide pour le voyageur.

« Les jeunes d'aujourd'hui, trop souvent, ils ne rêvent plus. Ils sont résignés. Au mieux, c'est un boulot, une voiture, une maison. C'est pas des rêves, ça, c'est des objectifs. Il faut rêver en grand. J'ai trouvé mon chemin, je trace ma voie. Et le regard de mes parents a changé. Ils ont confiance. »

Suivez les pérégrinations et le travail d'Emre sur sa page facebook "Emre Kilinc Photography" ou son compte Instagram : the\_pirate\_adventurer. ■